



COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Dans le cadre du centenaire de la commémoration de l'armistice, les Archives départementales du Loiret vous proposent :

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

18 H : LECTURE THÉÂTRALISÉE DE LETTRES DE POILUS, soldats loirétains de la Première Guerre mondiale, par la comédienne Catherine Gauthier, accompagnée au bandonéon par Jacques Trupin • Accès libre.

18 H 30 : CONFÉRENCE « LES TROIS FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE DU LOIRET EN 14-18 » par Georges Joumas, Docteur en Histoire • Accès libre.

Parmi les quelques 600 fusillés français pour l'exemple, trois étaient des soldats du Loiret, originaires de Lorcy, d'Orléans et de La Ferté-Saint-Aubin. Ils ont été exécutés pour des motifs différents après avoir été jugés par des Conseils de guerre expéditifs. Ils n'ont pas été réhabilités.

À partir de leur fiche matricule, du journal de marche et d'opérations de leur unité, des procès-verbaux de leur jugement, nous pouvons reconstituer, pour chacun, le vécu de leur guerre et de leur procès. Cette conférence sera également l'occasion de s'interroger sur les problématiques de la réhabilitation de ces soldats du « déshonneur » et de leur réintégration dans la mémoire nationale.

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

DE 14 H À 16 H : ATELIER PRATIQUE « VOTRE ANCÊTRE POILU », ou comment reconstituer le parcours militaire d'un soldat de la Première Guerre mondiale. Consultez des archives de poilus : registres matricules, listes de recensement militaires, carnets militaires, journaux rédigés au front • Sur inscription.

18 H : CONFÉRENCE « FEMMES ET ENFANTS EN GUERRE : 1918, VERS UN AUTRE MONDE ? » par Jean-François Montes, historien, ancien archiviste de la Caisse nationale des Allocations familiales • Accès libre.

M. Montes aborde ici la dernière étape de la question des femmes et enfants du Loiret durant la Grande Guerre. Si le support législatif assistanciel reste stable, les années 1917 à 1919 sont celles du basculement de la problématique individuelle vers la problématique collective. Cette période de 1917 à 1919 va également être celle du début de la gestion des deuils. Malgré l'armistice du 11 novembre, les conditions économiques de la femme et de l'enfant ne vont pas connaître une amélioration sensible. Au niveau national, la volonté de passer à autre chose s'affirme rapidement. Qu'en est-il donc ? Quels vont être les termes du débat ?

GRANDE COLLECTE 14-18



En ce mois de novembre 2018, quatre années de commémoration du centenaire de la Grande Guerre s'achèvent. Les Archives départementales ont rendu hommage aux Poilus loirétains et à leurs familles au travers d'expositions, de conférences, de lectures d'archives et surtout de la préservation d'archives d'origine privée.

Depuis le début de l'année 2013, plus de 100 personnes ou familles ont répondu à l'appel, désireuses non seulement de sauver leurs documents de la disparition mais aussi de les partager avec tous. Toutes les contributions à la Grande Collecte 14-18, ont ensuite été classées et inventoriées. Au total 36 500 documents (photos, lettres, etc.) ont été numérisés et mis en ligne sur le site www.loiret14-18.fr. La mémoire collective du Loiret s'est ainsi enrichie de précieux témoignages qui complètent les informations livrées par les archives administratives.

À l'occasion des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, les Archives départementales organisent une ultime semaine de collecte pour la préservation de documents relatifs à la Grande Guerre.

DU LUNDI 5 AU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

DE 9 H À 17 H : ACCUEIL SUR RDV.

Famille, entreprise, association... apportez vos archives et souvenirs de la période 1914-1918 !

EN QUOI CONSISTE LA COLLECTE ?

La préservation des documents s'effectue de deux manières, au choix des propriétaires :

- **par le prêt des documents** pour reproduction numérique par le laboratoire photographique des Archives départementales. Les images sont destinées, avec l'autorisation des propriétaires, à être diffusées sur le site Internet. Les documents originaux sont ensuite restitués à leur propriétaire ;
- **par le don ou le dépôt des documents originaux** aux Archives départementales.

Tout au long de l'année, les Archives départementales du Loiret vous accueillent pour vous aider à préserver votre patrimoine écrit. Si vous n'êtes pas disponible durant cette semaine de la « Grande Collecte », n'hésitez-pas à contacter les Archives départementales.

.....



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES • 6, rue d'Illiers à Orléans
Renseignements et inscriptions au 02 36 99 25 00 et sur www.archives-loiret.fr